Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 035-213500440-20260630-BROUALAN202633D-DE

COMMUNE DE BROUALAN
République Française
DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 juin 2026

Nombre de membres : **11**
En exercice : **11**
Ont délibéré : 10
Date de convocation : 23/06/2026

L'an deux mil vingt six, le mardi 30 juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **DAVY André**, maire.
Etaient présents : **DAVY André, , LELAVANDIER René, PARIS Paulette, DEMANGE Jean-Luc, TAS Alice, CHAUSSE Patrick, TRÉCAN Régine, SIMON Valérie, HOUBAERT Marion, LOUAGE Jérémie**
Absents : **VALLET Marylène (pouvoir à M Davy)**
Monsieur DEMANGE Jean-Luc a été élu secrétaire de séance.

Délibération N° 33/2026 : **Retrait de la délibération N° 23/2026**

Le budget primitif 2026 venant d'être voté à nouveau ce jour, il convient d'annuler la délibération N°23/2026 du 12/05/2026 ayant pour objet une décision modificative N°1 virement de crédits.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte de retirer cette délibération.

Le Maire
André DAVY



Le Secrétaire de Séance
Jean-Luc DEMANGE



Commune de Broualan
Mairie 1 place de la mairie 35120 BROUALAN
02.99.80.03.08 / mairie@broualan.fr